

Journal homepage : www.uor.cd

**REVUE DES CARREFOURS SCIENTIFIQUES**

Instructions aux auteurs

La [*Revue des carrefours scientifiques*](https://uil.unesco.org/fr/revue-internationale-education)(RCS) publie des articles originaux portant sur les domaines de l’éducation et de l’apprentissage tout au long de la vie, envisagés dans une dimension internationale et comparative. La Revue n’accepte que des contributions inédites, même si elle peut exceptionnellement retenir des articles déjà publiés dans des revues de portée strictement nationale. Sur des sujets essentiels, le rédacteur en chef pourra à l’occasion solliciter des contributions.

Les contributions sont publiées en anglais ou en français. Le bureau éditorial pourra examiner des articles rédigés dans d’autres langues, à condition qu’ils soient accompagnés d’un bref résumé dans l’une de ces deux langues. Si l’article soumis est accepté, l’auteur devra en fournir, à ses frais, une traduction appropriée, en anglais ou en français.

Trois types de contributions sont acceptées : des articles, des notes de recherche et des critiques de livres.

* Les **articles** consistent en une discussion conceptuelle ou empirique approfondie de thèmes, sujets et études présentant un intérêt pour l’apprentissage tout au long de la vie et l’éducation dans une perspective internationale ou comparative. Ils ne devront pas dépasser 6 000 mots (hors résumé et bibliographie)
* Les **notes de recherche** sont de courtes contributions descriptives, traitant d’innovations pédagogiques, de résultats provisoires de recherche ou d’évaluations d'initiatives ou de mesures politiques. Elles peuvent se référer uniquement à un contexte national ou régional, mais le thème qu'elles abordent doit présenter un intérêt pour un lectorat international. Leur longueur ne doit pas excéder 3 000 mots.
* Les **critiques de livres** peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles doivent comporter au plus 1 000 mots. Les règles de style et de présentation sont les mêmes que pour les autres écrits. Chaque critique devra être précédée des détails du livre, comme dans l'exemple suivant :

La *Revue des carrefours scientifiques* procède à une révision en double aveugle : les auteurs ne connaissent pas l’identité de leurs réviseurs, lesquels ne connaissent pas non plus l’identité de l’auteur ou des auteurs des articles. Par conséquent, les auteurs sont priés de soumettre :

1. un manuscrit anonyme, où ne figureront ni les noms des auteurs ni leurs affiliations, tant dans le texte que sur la page de titre. Toute citation d’autoidentification et toute référence dans le texte de l’article devront être évitées ; et
2. une page de titre *séparée*, reprenant le titre de l’article, les noms de tous les auteurs - dont l’un sera désigné comme auteur principal -, ainsi que leurs affiliations et informations de contact (courriels). Les remerciements, déclarations ou informations sur le financement devront également figurer sur cette page.

Obligations légales

La soumission d’un manuscrit implique : que les travaux décrits n’aient pas été publiés précédemment ; qu’aucune autre institution n’envisage de les publier ; que la publication ait été approuvée par tous les co-auteurs, le cas échéant, comme par les autorités responsables – de manière tacite ou explicite – dans l’institut où l’étude a été menée. L’éditeur ne pourra être tenu responsable en cas de litige donnant lieu à des demandes d’indemnisation.

Autorisations

Les auteurs qui souhaitent inclure des figures, tableaux ou passages de texte ayant déjà été publiés sur d’autres supports sont tenus d’obtenir l’**autorisation** du ou des détenteur(s) du droit d’auteur pour les formats tant imprimé que numérique, et d’inclure la preuve que cette autorisation a été accordée dès la soumission de leurs articles. Tout matériel reçu sans cette preuve sera supposé provenir des auteurs. Certains éditeurs n’accordent pas gratuitement les droits électroniques, et l’éditeur de la *Revue des carrefours scientifiques* ne sera pas en mesure de rembourser les frais qui auront été engagés pour recevoir ces autorisations.

Préparation du manuscrit

**Langue**

La Revue prend en considération les articles rédigés en anglais et en français. Les articles en anglais devront respecter les règles d’orthographe de l’anglais britannique.

**Titre de page**

Le titre de page devra inclure :

* Un titre bref et informatif ;
* Le(s) nom(s) de l’auteur ou des auteurs ;
* Pour chaque auteur, son/ses affiliation(s), adresse(s) et courriel(s).

**Résumé**

Le résumé de l’article devra comprendre entre 150 et 250 mots. Il ne contiendra ni référence, ni abréviation ou acronyme non définis.

**Mots clés**

Les mots clés sont extrêmement importants pour permettre de retrouver rapidement votre article lors d’une recherche en ligne. Veuillez fournir **quatre à six mots clés**, au plus, qui pourront être utilisés aux fins d’indexation.

**Formatage du texte**

* Les manuscrits devront être soumis sous forme de fichiers Word (.doc or .docx).
* Pour le texte, utilisez une police de caractères sobre (Times New Roman, 12 point).
* Pour l’emphase, les titres d’ouvrages et les mots étrangers, utilisez l’italique.
* Pour numéroter les pages, utilisez la fonction automatique de pagination.
* *N’*utilisez *pas*les fonctions de Word associées à des champs.
* Pour créer un alinéa, utilisez les tabulations ou les autres commandes d’indentation, *non* la barre d’espace.
* Pour créer des tableaux, utilisez la fonction Tableau, non les feuilles de calcul.
* Pour les équations, utilisez l’éditeur d’équations ou MathType.
* Enregistrez votre fichier sous le format .doc (pour les anciennes versions de Word) ou .docx (pour Word 2007 ou plus).
* Les manuscrits qui présentent un contenu mathématique peuvent être soumis sous Rich Text Format (.rtf)

**Niveaux de titre**

N’utilisez *pas plus de trois* niveaux de titres.

**Abréviations**

Les abréviations/acronymes devront être définis à la première occurrence et utilisés de façon rigoureusement identique par la suite. [Exemple : Le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une étude…]

**Remerciements**

Les remerciements adressés à des personnes, pour des subventions, des fonds, etc. devront figurer dans une section distincte, avant la liste des références. Les noms des organismes de financement seront écrits au long.

**Citations**

Veuillez citer vos références dans le texte, en indiquant entre parenthèses l’auteur et l’année de la publication. Quelques exemples:

* Les recherches en négociation couvrent de nombreuses disciplines (Thompson 1990).
* Ce résultat a été contredit ultérieurement (Becker et Seligman 1996).
* Cet effet a été largement étudié (Abbott 1991 ; Barakat *et al.* 1995 ; Kelso et Smith 1998 ; Medvec *et al.* 1993).

**Liste des références**

La liste des références ne devra inclure que les articles cités dans le texte et qui ont été publiés ou acceptés pour publication. Les communications personnelles et les articles non publiés ne pourront être mentionnés que dans le texte. Les entrées de la liste des références devront suivre l’ordre alphabétique des noms de famille du premier auteur de chaque article. Les titres de revues et d’ouvrages devront être écrits en italique.

* **Article de revue**

Bhola, H. S. (1998). World trends and issues in adult education on the eve of the twenty-first century. *Revue internationale de l’éducation, 44*(5–6), 485–506.

* **Ouvrage**

Coombs, P. H. (1968). *The world educational crisis: A systems analysis.* Oxford: Oxford University Press.

* **Chapitre d’ouvrage**

Rubenson, K. (2006). Constructing the lifelong learning paradigm: Competing visions from the OECD and UNESCO. In S. Ellers (éd.), *Milestones in adult education* (pp. 63–78). Copenhague : Danish University Press.

* **Document numérique**

Banque mondiale (2013). DataBank de la Banque mondiale : statistiques sur l’éducation – tous indicateurs). Consulté le 13 novembre 2013 à l’adresse : <http://databank.worldbank.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx?source=education-statistics-~-all-indicators> (en anglais).

**Tableaux**

* Tous les tableaux devront être numérotés en chiffres arabes.
* Dans le texte, les tableaux devront toujours être cités en numérotation continue.
* Veuillez fournir un titre pour chaque tableau (placé au-dessus du tableau) et une légende (sous le tableau), qui en expliquera les éléments de manière claire et concise.
* Identifiez tout matériel déjà publier, en indiquant sa source originale dans une référence après la légende

*Tableau 1. Caractéristiques des sols testés*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Caractéristiques (%) | Vancouver | Ottawa |
| Matière organiqueTeneur en eau1 | 040 | 160 |
| Limite liquide | 22 | 44 |
| Limite plastique | 15 | 18 |
| Sable | 35 | 8 |
| Limon | 45 | 44 |
| Argile | 20 | 48 |

1teneur en eau des échantillons après préparation

Les notes se rapportant aux tableaux devront être indiquées par des lettres minuscules en exposant (ou des astérisques s’il s’agit de valeurs significatives ou d’autres données statistiques). Elles devront être placées immédiatement sous le tableau.

**Iconographie**

* Veuillez fournir toutes les illustrations par voie électronique, en indiquant le logiciel utilisé pour les créer.
* Pour des illustrations de type vectoriel (graphiques, etc.), préférez les fichiers.eps ; pour les demi-teintes, utilisez le format .tiff.
* Si les graphiques vectoriels contiennent des polices, celles-ci doivent être incluses dans les fichiers.
* Nommez vos fichiers contenant des illustrations avec « Fig. » suivi du numéro de la figure, par exemple Fig1.eps.



*Figure 1. Distribution spatiale des organismes macrobenthiques (tiré de Pelletier et coll. 1999).*

Après acceptation

Dès l’acceptation définitive de votre article révisé, vous recevrez un avis favorable de la part de la revue. Vous serez alors invité(e) à signer en ligne la déclaration de cession de droit d’auteur – *Copyright Transfer Statement*– et à choisir entre un tiré à part numérique gratuit ou 50 tirages papier gratuits. En revanche, des frais s’appliqueront pour toute commande *Open Choice* et/ou demande d’impression des illustrations en couleur. Dès que vous aurez validé votre requête, votre article sera traité et vous en recevrez les épreuves.

**Cession des droits d’auteur**

Les auteurs qui ne souhaitent pas souscrire sont invités à céder leurs droits d'auteur sur l'article à l'éditeur (ou à garantir à l'éditeur les droits exclusifs de publication et de diffusion). Cela permettra d'assurer la protection et la diffusion des informations les plus larges possible, conformément aux lois relatives aux droits d’auteur.

**Tirés à part**

Des tirés à part supplémentaires peuvent être commandés par l’auteur d’un article.

**Illustrations en couleur**

La publication en ligne des illustrations en couleur est gratuite. Les auteurs pourront obtenir des illustrations en couleur dans la version imprimée, à condition qu’ils contribuent aux frais engendrés.

**Correction des épreuves**

La correction des épreuves vise à vérifier les erreurs de composition ou de conversion ainsi que l'exhaustivité et l'exactitude du texte, des tableaux et des figures. Des changements importants dans le contenu (ajout de nouveaux résultats, correction de certaines valeurs, du titre, de la paternité de l’article, etc.) ne sont pas autorisés sans l'autorisation de l'éditeur. Après la publication en ligne, d'autres modifications ne peuvent être effectuées que sous la forme d'un *Erratum,* un document distinct qui sera relié à l'article par un hyperlien.

**La publication *Online First***

L'article sera publié en ligne après réception des épreuves corrigées. Il s’agit de la première publication officielle, citable avec l'identificateur d'objet numérique – *Digital Object Identifier* ou DOI. Dès la sortie de la version imprimée, le document pourra également être cité avec ses numéros de publication et de page.